

DECISION N° 652/21 /MINESEC DU 26 OCT 2021
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Sous-Directeur par intérim : Monsieur **AHMADOU AHIDJO**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **654 959-O**, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional de l'Enseignement Normal pour le Nord, en remplacement de Monsieur **KEBOULBO OUSMAN**, appelé à d'autres fonctions.

SERVICE DU BUDGET

Chef de Service par intérim : Monsieur **MOHAMADOU OUMAROU**, Cadre Contractuel Informaticien, matricule **737 859-I**, précédemment en service dans la même délégation, en remplacement de Madame **AMOUGOU** née **NTSA messina Julienne**, admise à faire valoir ses droits à la retraite.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Sous-Directeur par intérim : Monsieur NFOR Richard NFORMI, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 593 755-S, précédemment Directeur du CES de Mbuhngong-Rom, en remplacement de Madame MOKOM Fuei Comfort, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- Le Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires du Nord et du Nord-Ouest sont chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 26 OCT 2021

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESEN
- SG/DRH/DRES-NO, DRES-NW
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO

